



HAL
open science

LER - Laboratoire d'études rurales - Sociétés et espaces ruraux de l'Europe contemporaine (XIXème - XXIème siècles)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LER - Laboratoire d'études rurales - Sociétés et espaces ruraux de l'Europe contemporaine (XIXème - XXIème siècles). 2010, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02032363

HAL Id: hceres-02032363

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032363v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Laboratoire d'études rurales

Sociétés et espaces ruraux de l'Europe contemporaine

19e-21e siècle

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Lyon 2

Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)

Mai 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire d'études rurales

Sociétés et espaces ruraux de l'Europe contemporaine

19e-21e siècle

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Lyon 2

Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



Unité

Nom de l'unité : Laboratoire d'études rurales

Sociétés et espaces ruraux de l'Europe contemporaine 19e-21e siècle

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 3728

Nom du directeur : M. Jean-Luc Mayaud

Membres du comité d'experts

Président :

M. Jean-Marc MORICEAU, Université de Caen Basse-Normandie

Experts :

Mme Françoise PLET, Université de Paris 8 (géographie)

M. Jean-Pierre DORMOIS, Université de Strasbourg, membre de l'Institut Universitaire de France

M. Jean-Paul PELLEGRINETTI, Université de Nice-Sophia Antipolis

M. Antoine GRAZIANI, IUFM de Corte, membre de l'Institut Universitaire de France

M. Jean-Louis CHALEARD, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Serge BRUNET, CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Pierre-Yves BEAUREPAIRE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Mme Nathalie FOURNIER, Vice-présidente du Conseil scientifique de l'Université de Lyon 2

M. Bruno LEMERY, AgroSupDijon Directeur du LISTO, UR 718, INRA SAD



Rapport

1 • Introduction

- **Date et déroulement de la visite :**

La visite se déroule dans les locaux de l'Institut des Sciences de l'Homme, 14-16 avenue Berthelot à Lyon, en face des locaux occupés par le Laboratoire d'Études Rurales (LER), le vendredi 29 janvier. Elle s'ouvre à 10h pour se terminer à 17 h 45.

- **Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités:**

Le directeur de l'unité distribue en premier lieu une mise au point (3 p.) sur les 3 thèses soutenues depuis 2005, les 11 qui devraient l'être avant l'été 2011 et les 35 autres dont les dates de soutenance sont inconnues. Il distribue également une photocopie de sa présentation Power-Point.

Le comité assiste ensuite à une longue présentation du bilan et du projet (1 h 40, faisant se succéder des interventions lues par le directeur, puis par chaque responsable d'axe ; ces dernières étant illustrées par des projets de thèse). Le comité, qui avait déjà pris connaissance de ces documents, aurait préféré à cet exercice redondant un discours plus synthétique, mais aussi moins théorique et plus concret et informatif, laissant plus de temps à une éventuelle visite des locaux et, surtout, à des échanges plus spontanés.

Les débats qui suivent apportent peu d'éléments au comité, car ils se déroulent dans une situation relativement tendue, en raison d'une part de l'état d'esprit quelque peu obsidional de l'unité visitée, et, d'autre part, du temps pris par les réponses du directeur au détriment des autres membres du laboratoire pour répondre quasiment seul aux questions du comité.

En revanche les échanges avec les doctorants, après le déjeuner, ont révélé l'existence d'un vivier d'étudiants très actifs, et dont un certain nombre se sont montrés résolument attachés au laboratoire et soucieux de son essor.

Au cours de l'après-midi le second échange, entre le comité et les responsables de l'unité, a été plus détendu, facilitant le jeu des questions/réponses. Des précisions ont notamment été apportées sur le budget, l'international, le devenir des étudiants et les partenaires financiers.



- Effectifs de l'unité (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

| | Dans le bilan | Dans le projet |
|---|---------------|----------------|
| N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité) | 12 | 14 |
| N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité) | 2 | 2 |
| N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité) | 8 | 8 |
| N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité) | 1,5 | 1,5 |
| N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité) | 0 | 0 |
| N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.7 du dossier de l'unité) | 35 | 27 |
| N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées | 7 | 7 |

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

L'équipe présente l'originalité de rassembler, au sein des chercheurs en SHS, des historiens de la période contemporaine qui jouent un rôle moteur, avec une petite équipe de géographes ruralistes, de sociologues et de quelques représentants des sciences agronomiques. Elle met en œuvre une étude des sociétés rurales à l'époque contemporaine dans une perspective interdisciplinaire, en formant de nombreux étudiants, ce qui est un atout dans le paysage scientifique. Elle a su se faire reconnaître une triple labellisation : équipe d'accueil du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; unité sous contrat de l'Institut National de la Recherche Agronomique ; unité propre en soutien de programme de la DGER du Ministère de l'Agriculture (en 2007), mais avec un montage complexe au plan de la gestion administrative et financière de ses tutelles. À cet égard les investissements du directeur de l'équipe dans de nombreuses instances - et en particulier le département SAD (Sciences pour l'Action et le Développement) de l'INRA - ont permis d'en élargir l'assise.

Les publications de l'équipe sont importantes en nombre : (383 références bibliographiques revendiquées dont 101 de « littérature grise », comportant 71 mémoires de Master 2, (étudiants non représentés durant cette visite). Tout ceci témoigne de l'activité de nombreux chercheurs dans des registres éditoriaux dont la comparaison est délicate (par exemple entre ouvrages scientifiques, ouvrages de vulgarisation et ouvrages pédagogiques) et rend l'évaluation difficile. Peu de références renvoient à des publications en langue étrangère (et peu d'articles sont parus dans des revues internationales à comité de lecture).

Les principaux supports de publication (et de valorisation) gagneraient à être améliorés : le site internet est à constituer, la revue Ruralia (en principe semestrielle mais en fait annuelle) et la collection « Mondes ruraux contemporains » (5 ouvrages parus et 4 annoncés) témoignent d'une activité éditoriale importante. Ces supports devraient se doter de véritables comités de lecture et expliciter leurs procédures de sélection. Les liens du laboratoire avec l'Association des Ruralistes Français gagneraient aussi à être précisés.



Le discours tenu par le laboratoire, tel qu'il émane du rapport présenté (partie bilan et partie projet) est à la fois ambitieux, affirmatif (le chemin de la connaissance est conçu dans des « rails » très directifs) et parfois péremptoire (certains passages pouvant paraître jargonnants, ainsi p. 35 « La conclusion principale de ces recherches est qu'il n'y a pas succession de « constitutions » fonctionnelle, assimilables à autant d'images fixes d'un ordre social stable, mais bien concomitance de schèmes antagoniques au sein de systèmes constitutionnels instables et hybrides, lus dans une forme de double langage entre exploitants et représentants de l'englobant... ») et même complexe.

Le comité s'est étonné en constatant que seulement 3 thèses ont été soutenues depuis 2005 et que plusieurs dépassent le temps habituellement imparti. L'équipe est constituée de 6 détenteurs de l'HDR (4 sont en préparation). La question du remplacement prochain des enseignants-chercheurs EC seniors est posée. Le nombre de doctorants s'élèverait, en tout, à 46. Enfin, une dizaine de thèses de doctorants ayant dépassé six années ont été retirées de la liste des doctorants. Sur ce point, les précisions apportées gagneront à être assurées. On ne peut que souhaiter la soutenance de 10 doctorants en 18 mois, y compris d'un étudiant inscrit en « doctorat d'État » depuis 26 ans.

Interrogés sur l'absence de dépôt de projet ANR : les explications données - de nature personnelle - ont engagé le comité à inciter l'unité à se montrer plus active sur ce terrain à l'avenir.

• Points forts et opportunités :

- Un champ de recherches ruraliste, comprenant de manière forte les agricultures et l'agro-alimentaire, embrassant l'ensemble de la période contemporaine (qui ne saurait cependant être qualifiée de « temps long »), dans une posture partagée par les géographes membres de l'équipe. Cette spécialité, devenue rare parmi les laboratoires SHS français (3 laboratoires dédiés au rural ; des chercheurs et enseignants chercheurs de moins en moins nombreux et dispersés dans des unités de recherche généralistes) mérite d'être soutenue et accompagnée en un temps où le discours politique pur tend à l'emporter sur la connaissance scientifique des questions vives.

- Le dynamisme des doctorants, en particulier des géographes et des participants au Cluster 9, traduit une vie effective de laboratoire et un véritable fonctionnement comme équipe d'accueil de doctorants. Les séminaires mensuels du samedi - dont l'interdisciplinarité peut être accrue au sommet - fonctionnent particulièrement bien, créant du lien entre les participants.

- Les liens avec la région Rhône-Alpes (qui transparaissent dans l'apport financier des collectivités territoriales au laboratoire) et l'intérêt pris par l'INRA à la recherche en SHS.

• Points à améliorer et risques :

- Mieux situer l'inscription du laboratoire dans le paysage de la recherche sur la ruralité. Dans cette perspective, mettre en œuvre une ouverture sur les autres pôles de recherche sur la ruralité en France comme à l'étranger. Assurer une ouverture plus nette sur l'international (aussi bien en matière de colloques, de programmes que de publications).

- Éviter la juxtaposition de projets individuels et bien articuler réflexion théorique et applications concrètes. Réduire la part de formalisme et de dogmatisme au profit d'une interaction pragmatique entre les chercheurs et les disciplines, les ambitions « épistémologiques » du laboratoire paraissant un peu décalées par rapport à ses forces propres et aux réalités.

• Recommandations au directeur de l'unité :

- Assurer une rotation plus rapide des doctorants (46 dont 10 non-inscrits et 16 allocataires, dont 2 ex-allocataires) dont le nombre est grand par rapport à la taille de l'équipe et au faible nombre effectif de ceux qui ont soutenu dans le précédent quadriennal. Au-delà de 5 ans, la durée de certaines thèses (surtout celles financées par une allocation) est problématique. Même si le directeur de l'équipe s'est engagé devant le comité à faire soutenir 11 doctorants dans les 18 mois, ce rythme doit être maintenu pour aboutir à une durée plus raisonnable du traitement des sujets et assurer un meilleur équilibre interne au sein de l'unité.

- Veiller au partage des responsabilités et à leur visibilité aussi bien au niveau de l'encadrement et de la formation doctorale qu'à celui des choix scientifiques et éditoriaux. Le départ à la retraite d'un PR exc. 22e section,



la présence d'un seul DR INRA non retraité et d'un seul sociologue HDR accroissent la nécessité d'élargir les bases de l'encadrement doctoral du laboratoire dans son actuel périmètre de disciplines.

- **Données de production :**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

| | |
|---|-------|
| A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet | 14 |
| A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet | 7 |
| A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$ | 87,5% |
| Nombre d'HDR soutenues | 0 |
| Nombre de thèses soutenues | 3 |
| Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...) | |

3 • **Appréciations détaillées**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

L'équipe présente l'originalité de rassembler, au sein des chercheurs en SHS, des historiens de la période contemporaine qui jouent un rôle moteur, avec une petite équipe de géographes ruralistes, et de sociologues et de quelques représentants des sciences agronomiques. Elle met en œuvre une étude des sociétés rurales à l'époque contemporaine dans une perspective interdisciplinaire, en formant de nombreux étudiants, ce qui est un atout dans le paysage scientifique. Elle a su se faire reconnaître une triple labellisation : équipe d'accueil du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; unité sous contrat de l'Institut National de la Recherche Agronomique ; unité propre en soutien de programme de la DGER du Ministère de l'Agriculture (en 2007), mais avec un montage complexe au plan de la gestion administrative et financière de ses tutelles. À cet égard les investissements du directeur de l'équipe dans de nombreuses instances - et en particulier le département SAD (Sciences pour l'Action et le Développement) de l'INRA - ont permis d'en élargir l'assise.

Les publications de l'équipe sont importantes en nombre : (383 références bibliographiques revendiquées dont 101 de « littérature grise », comportant 71 mémoires de Master 2, (étudiants non représentés durant cette visite). Tout ceci témoigne de l'activité de nombreux chercheurs dans des registres éditoriaux dont la comparaison est délicate (par exemple entre ouvrages scientifiques, ouvrages de vulgarisation et ouvrages pédagogiques) et rend l'évaluation difficile. Peu de références renvoient à des publications en langue étrangère (et peu d'articles sont parus dans des revues internationales à comité de lecture).

Les principaux supports de publication (et de valorisation) gagneraient à être améliorés : le site internet est à constituer, la revue Ruralia (en principe semestrielle mais en fait annuelle) et la collection « Mondes ruraux contemporains » (5 ouvrages parus et 4 annoncés) témoignent d'une activité éditoriale importante. Ces supports devraient se doter de véritables comités de lecture et expliciter leurs procédures de sélection. Les liens du laboratoire avec l'Association des Ruralistes Français gagneraient aussi à être précisés.

Le discours tenu par le laboratoire, tel qu'il émane du rapport présenté (partie bilan et partie projet) est à la fois ambitieux, affirmatif (le chemin de la connaissance est conçu dans des « rails » très directifs) et parfois péremptoire (certains passages pouvant paraître jargonnants, ainsi p. 35 « La conclusion principale de ces recherches est qu'il n'y a pas succession de « constitutions » fonctionnelle, assimilables à autant d'images fixes d'un ordre social



stable, mais bien concomitance de schèmes antagoniques au sein de systèmes constitutionnels instables et hybrides, lus dans une forme de double langage entre exploitants et représentants de l'englobant... »).

Le comité s'est étonné en constatant que seulement 3 thèses ont été soutenues depuis 2005 et que plusieurs dépassent le temps habituellement imparti. L'équipe est constituée de 6 détenteurs de l'HDR (4 sont en préparation). La question du remplacement prochain des enseignants-chercheurs EC seniors est posée. Le nombre de doctorants s'élèverait, en tout, à 46. Enfin, une dizaine de thèses de doctorants ayant dépassé six années ont été retirées de la liste des doctorants. Sur ce point, les précisions apportées gagneront à être assurées. On ne peut que souhaiter la soutenance de 10 doctorants en 18 mois, y compris d'un étudiant inscrit en « doctorat d'État » depuis 26 ans.

Interrogés sur l'absence de dépôt de projet ANR : les explications données - de nature personnelle - ont engagé le comité à inciter l'unité à se montrer plus active sur ce terrain à l'avenir.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe ou du projet dans son environnement :**
 - Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers:

La capacité à recruter des chercheurs est réelle aussi bien du côté agronomique que du côté des SHS avec 8 nouveaux enseignants-chercheurs arrivés dans les 18 derniers mois. L'équipe annonce 7 post-doctorants. Toutefois l'attractivité en termes de doctorants étrangers (cotutelles) et de chercheurs associés ou invités étrangers est encore limitée. Les liens récents avec le Québec et avec le Brésil augurent d'un changement (hautement souhaitable) dans ce domaine. Car, si le directeur de l'unité revendique de dépasser le cadre simple « européen », 90 % des thèses sont en réalité basées sur Rhône-Alpes. À la question posée par le comité sur les liens collectifs ou institutionnels entretenus par l'équipe avec d'autres universités françaises travaillant sur des sujets équivalents, l'équipe oppose les liens personnels et le carnet d'adresses des membres du laboratoire. Très surprenantes sont ainsi les réponses apportées concernant l'axe 4 : les liens possibles avec l'Université de Toulouse qui travaille sur des sujets identiques ne sont pas même évoqués.

- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité:

L'implication du laboratoire dans des financements externes, sur la base de programmes collectifs (contrats de recherche), se manifeste surtout dans le cadre de la région Rhône-Alpes (Cluster 9 « Agriculture, acteurs et territoires »). À l'avenir elle entend se développer aussi du côté des appels à proposition de l'ANR et des programmes européens, absents pour l'instant des sources de financement et qui supposent la collaboration avec d'autres laboratoires dans le cadre de réponses communes aux appels à projets. Les participations actuelles ou prévisionnelles ne font guère prévaloir la dimension interdisciplinaire de l'équipe présentée, dont il faut rappeler que la configuration est récente il est vrai.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'équipe ou du projet :**

L'essentiel de l'organisation repose sur la personnalité du directeur de l'unité. Le comité a eu des difficultés à percevoir la marge d'initiatives laissée aux responsables d'axes et, plus largement, à l'équipe des enseignants-chercheurs et chercheurs. La centralisation des informations et des activités semble très forte bien que non relayée par un site web, (ce qui est peu concevable pour un laboratoire de recherche à l'heure actuelle). À l'inverse, le montage institutionnel actuel présent est complexe. Le soutien des diverses tutelles actuelles est affirmé, et permet de se poser la question d'une éventuelle migration de EAD Lyon2+ USC INRA + contrat ISARA vers une UMR ou équivalent qui unifierait les relations contractuelles du laboratoire.

Les liens institutionnels avec les pôles de recherche extérieurs à la région Rhône-Alpes semblent se résumer à des relations inter-individuelles. Les doctorants espèrent plus de transdisciplinarité, notamment grâce à des contacts avec le LARHRA.



Le comité recommande une réflexion sur la gouvernance du laboratoire et sur un éventuel conseil de laboratoire. La taille et la complexité de l'unité rendraient nécessaire une telle instance avec des règles claires de fonctionnement. Elle permettrait de favoriser une plus grande circulation des informations, d'associer les responsables d'axe, de concentrer l'effort sur les liens internationaux, de faciliter une montée des initiatives et de préparer, ainsi, une transition harmonieuse lors des prochains départs à la retraite.

L'avis du comité est ambivalent. D'un côté il constate l'évidente vitalité du laboratoire autour de sa thématique ruraliste et de lieux de formation bien balisés (implication forte dans le cadre du master rural et dans le cadre de clusters). D'un autre côté, les initiatives paraissent fonctionner en circuit fermé : en amont, l'ouverture des choix semble arrêtée par la direction de l'équipe ; en aval, une grande part de la valorisation (notamment par les publications) reste cantonnée à des productions internes de l'unité (Ruralia et collection d'ouvrages) qui devraient s'ouvrir à l'évaluation.

- **Appréciation sur le projet :**

L'équipe se situe à un tournant de son évolution, avec un élargissement récent des disciplines concernées, des tutelles et des contributions financières. Elle aura donc, dans ce quadriennal, à réaliser un travail de véritable intégration des chercheurs issus des divers horizons et cultures des organismes concernés (privé, INRA), pour partie différents de ceux de l'Université et du CNRS. Celle-ci se révélera primordiale, notamment, pour ce qui concerne le projet scientifique global et un éventuel remodelage des axes dans le temps. Mais tous les éléments de faisabilité sont réunis. Les moyens se répartissent entre les dotations des tutelles et des contrats pour l'essentiel régionaux. Des aides aux recherches doctorales en sont issus. Une part est consacrée aux publications. Une affectation à la création et à la gestion d'un site web devrait intervenir, ce qui paraît essentiel à ce stade de l'élargissement de l'équipe de recherche.

Tel qu'il est présenté, dans le rapport écrit comme dans la longue présentation effectuée le jour de la visite par le directeur de l'équipe, le projet semble hétérogène. Le préambule (analyse contextuelle et éléments de continuité et de repositionnement scientifique) fournit un discours dont le lien aux réalités semble ténu. Si l'axe 4 (« Productions, circulations, consommations ») affiche clairement ses objectifs et ses objets d'étude, les autres axes sont plus complexes à identifier et plus vagues dans leur formulation. Les axes 1 et 4 s'inscrivent dans la continuité. L'axe 2 (Histoire sociale de l'expertise) est ambitieux et affiche des objectifs d'ambitions théoriques dont on ne mesure pas toujours la portée directe en termes d'opérations de recherche. En fait, beaucoup paraît reposer sur une articulation formalisée entre les sujets de recherche des doctorants. L'axe 3 repose sur et propose l'organisation d'un colloque pour lequel la recherche des partenariats sont recherchés.

Comme pour beaucoup d'équipes, la définition des axes vise à poser une grille thématique unique sur des projets variés mais, ici, la diversité des préoccupations des chercheurs est décuplée par celle des 46 doctorants dont les sujets orientent une grande partie de l'architecture générale du projet. Cependant le comité s'interroge alors sur l'adéquation entre certains des thèmes proposés aux doctorants et les 4 axes.

Derrière le discours formel, et en dehors de l'axe 4, les contenus paraissent en effet parfois allusifs. Ainsi, on ne voit pas comment peut être mise en œuvre une réflexion sur le « développement » dans l'axe 1, en l'absence de référence aux pays du Sud, que ce soit directement ou au travers de collaborations internationales (de ce point de vue, l'élargissement du champ des recherches à des pays comme le Brésil paraît intéressant).

L'École Doctorale semble apporter une aide appréciable aux doctorants (formation à la cartographie, bases de données), qui disposent d'un bureau relativement bien équipé (mais qui n'a pu être visité par le comité), lieu de rencontres et d'échanges.

L'originalité et la prise de risques sont certaines dans les regroupements interdisciplinaires qui sont proposés. Le projet présente cependant plus de complexité et moins de convergences problématiques et conceptuelles entre les chercheurs qu'il n'y paraît. Il est dommage, dans sa perspective interdisciplinaire, que la présentation masque ces problèmes, inhérents à un laboratoire qui s'étoffe, et qui devraient faire l'objet de séminaires à l'avenir. De surcroît, il montre un positionnement essentiellement rhône-alpin qui contraste avec les ambitions affichées.

Le laboratoire est à encourager dans une dynamique collective interdisciplinaire émergente. Le nouveau contrat devrait permettre de la développer et de l'insérer davantage dans les réseaux scientifiques. Il devrait engager à accroître le comparatisme avec d'autres ruralités, investies par d'autres pôles d'étude en France comme à



l'étranger. Dans cette perspective, le LER a des atouts humains et scientifiques : le corpus prosopographique qu'il constitue doit être soutenu pour être largement partagé ensuite avec les chercheurs des autres centres attachés à la ruralité. C'est la fonction d'un laboratoire dédié au rural et à l'agricole de ne plus se centrer exclusivement sur des études très localisées, en s'ouvrant aux comparaisons et en mettant ses problématiques en perspective en fonction des acquis des autres centres de recherche. À cet égard, la notion de « développement rural » revendiquée comme à explorer, gagnerait à se positionner sur un terrain plus large que l'hexagone.

- **Conclusion :**

Incontestablement, le LER affirme une volonté de se développer pour laquelle il détient des atouts, dont derrière l'énergie de son directeur, les propositions liées aux enseignants-chercheurs et l'importance numérique de l'équipe et de ses doctorants.

La discipline collective, manifeste lors de la rédaction du rapport et de la visite du comité, est patente mais elle a parfois tendance à enfermer les choix et à limiter les discussions.

En définitive et nonobstant les critiques formulées dans un sens constructif, le comité a été sensible à la volonté de l'équipe de développer son orientation ruraliste. Il considère qu'en raison de son domaine de recherches devenu trop rare et trop atomisé au sein de laboratoires généralistes en France il faut l'encourager.

| Note de l'unité | Qualité scientifique et production | Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement | Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire | Appréciation du projet |
|-----------------|------------------------------------|---|--|------------------------|
| <i>B</i> | <i>B</i> | <i>B</i> | <i>C</i> | <i>A</i> |

Réponse de la présidence de l'université Lumière-Lyon2 au rapport du comité d'experts du
Laboratoire d'Etudes Rurales (EA 3728)

Monsieur le Directeur de la section des unités,

Nous avons bien reçu le rapport de l'AERES sur le Laboratoire d'Etudes Rurales (LER) et l'avons transmis à son directeur dont la réponse est jointe à ce courrier.

Après une lecture attentive, l'établissement prend note des suggestions, critiques et recommandations qui ont une utilité à la fois pour orienter le laboratoire mais aussi plus largement pour bâtir une politique globale d'établissement sur des questions centrales comme la durée des thèses, la politique de valorisation, la création de sites web d'équipes... En ce sens, le rapport donne plusieurs pistes intéressantes que l'unité elle-même prendra à son compte mais qui en réalité sont applicables à nombre d'équipes de recherche en sciences humaines et sociales.

Nous retenons avec satisfaction les points positifs soulignés par le comité : l'atout de l'interdisciplinarité, la qualité de l'encadrement doctoral et le dynamisme des doctorants, la très bonne insertion régionale et le champ d'études ruralistes qui doit être soutenu.

Nous prenons aussi bonne note des points à améliorer concernant notamment la qualité des supports de publication, la dimension internationale, l'amélioration du nombre de soutenances, l'élargissement de l'encadrement doctoral, ainsi que des recommandations formulées, notamment la mise en place d'une structure de gouvernance, la réponse aux appels ANR, et un meilleur positionnement international. Nous pensons que l'équipe saura tirer profit de ces conseils et de ces orientations nouvelles pour progresser dans un paysage scientifique bien délimité, pour lequel elle a de nombreux atouts.

Nous remercions donc le comité des recommandations faites à l'unité, tout en souhaitant ajouter quelques remarques sur le déroulement et les conclusions de la visite.

Conscients de la difficulté à composer un comité d'évaluation pour une équipe interdisciplinaire comme le LER, nous saluons l'effort fait par l'AERES pour associer des collègues au plus proche des compétences et intérêts scientifiques de l'équipe. Nous souhaitons cependant exprimer des regrets, ou plus exactement des attentes non satisfaites par la visite et par le rapport auquel elle a donné lieu et qui nous font craindre que cette visite n'ait pas toute l'utilité qu'on aurait pu en attendre.

Nous avons fait part au délégué scientifique de l'Aeres, Pierre-Yves Beaurepaire, de notre préoccupation concernant la composition du comité de visite. En effet la situation particulière du champ des études rurales, au final assez circonscrit et dans lequel les principaux chercheurs sont donc aussi directement concurrents, comportait le risque de transférer vers la visite des divergences, voire des rivalités scientifiques, et à notre sens ce risque n'a pas été complètement déjoué. La tension de la visite, bien réelle et soulignée par le comité, a été dommageable, puisqu'elle n'a pas permis un débat scientifique serein et ouvert.

Nous regrettons d'autant plus l'absence de débat serein que l'appréciation finale nous paraît globalement sévère pour une unité qui a pour elle de nombreux atouts, notamment celui de l'interdisciplinarité, et qui entre en synergie avec des disciplines porteuses dans notre université : sociologie, économie, géographie, sciences politiques. Le LER offre une démarche originale et pionnière, bien intégrée dans les projets d'établissement : en témoigne la part prise par des



SERVICE GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE ET DES ÉTUDES LUMIÈRE LYON 2

Campus Berges du Rhône - 86 rue Pasteur - F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 76 - Télécopie : +33 (0)4 37 28 04 48

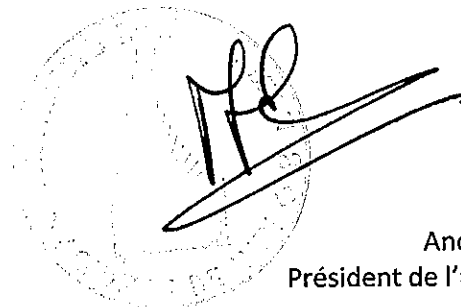
recherche@univ-lyon2.fr - <http://www.univ-lyon2.fr>

chercheurs du laboratoire dans les axes du prochain quadriennal recherche « Villes, territoire, échanges », ou « Santé et société ». L'unité a également un rôle important à jouer dans le cadre de la réponse du Pres-Université de Lyon au Grand Emprunt, notamment au titre des projets sur la nutrition, engageant sciences exactes, sciences de la santé et Sciences humaines et sociales. Bien qu'il s'agisse d'une unité récente, elle témoigne de préoccupations à la fois académiques, épistémologiques, et pratiques, en particulier autour de certaines questions directement issues des milieux concernés par le monde rural, l'activité agricole, les nouvelles formes de certification, de valorisation et de commercialisation. L'établissement ne peut qu'accompagner une telle unité dans son développement car elle lui offre de nouvelles collaborations au-delà du périmètre habituel des SHS et en tout cas des sciences historiques. L'adossement de masters professionnels qui intègrent nos étudiants dans la vie professionnelle doit être encouragé à un moment où l'on demande à l'université de préparer les jeunes générations au monde du travail.

Si l'intégration régionale de l'unité est réelle et lui permet de bénéficier de nombreux soutiens financiers des collectivités territoriales, le laboratoire offre également d'autres atouts très importants pour notre université : d'une part le partenariat avec une école d'ingénieurs telle que l'ISARA, essentiel dans le cadre d'une politique de site, offre des perspectives d'intégration professionnelle pour les doctorants, ce dont témoigne le nombre de thèses Cifre dans le laboratoire ; par ailleurs, la contractualisation avec l'INRA, remarquable pour une unité SHS, reconnaît et confirme l'envergure nationale de l'unité.

En tant que tutelle, nous souhaitons donc réitérer le soutien que nous avons témoigné lors de la visite le 29 janvier dernier et que nous aurions pu développer plus amplement s'il y avait eu un moment strictement imparti à l'audition des tutelles. Ce soutien s'est d'abord traduit par une affectation de locaux à l'ISH que le comité n'a malheureusement pas visités alors que c'est la règle dans la plupart des visites Aeres. Il s'est traduit également par le fléchage récent (en 2009) vers le LER d'une création de poste de MCF en Sciences politiques, et l'université veillera à soutenir l'encadrement de l'unité. Enfin il se poursuivra par le soutien logistique des projets nationaux et internationaux que le LER, comme d'autres laboratoires de l'établissement, n'était pas en mesure de lancer jusqu'à présent, mais aussi par l'attention portée à la mise en place de structures de gouvernance en cours d'élaboration dans le laboratoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations les plus cordiales



André TIRAN
Président de l'université

Réponse du Laboratoire d'études rurales (EA 3728-Usc INRA 2024)

L'équipe du Laboratoire d'études rurales (LER), après lecture attentive du rapport du comité de visite de l'AERES, présidé par le Professeur Jean-Marc Moriceau, prend bonne note des observations, remarques et conseils qui lui sont prodigués, et, en dépit de certaines affirmations étonnantes, entend bien s'appuyer sur ce document pour poursuivre sa démarche scientifique dans les années à venir.

Conformément au droit de réponse prévu dans la procédure, l'unité de recherche souhaite apporter quelques éléments supplémentaires à la réflexion des responsables de l'évaluation finale.

Le rapport de l'AERES souligne positivement plusieurs points qui nous semblent fondamentaux. Nous prenons ainsi acte du fait que le LER est analysé comme étant dans une dynamique ascendante, attestée par l'augmentation du nombre d'enseignants-chercheurs qui l'ont rejoint, y compris d'universités autres que lyonnaises. Laboratoire pluridisciplinaire, le LER a su diversifier ses compétences scientifiques. Il est relevé que ses membres travaillent et publient à un rythme soutenu, statistiques à l'appui. Il est souligné que ses doctorants participent réellement à la vie du laboratoire, qui est pour eux un véritable lieu de formation à la recherche par la recherche. Nos efforts sont donc reconnus en direction de ceux qui incarnent l'avenir de la recherche et dont l'ouverture à la pluridisciplinarité, au sein du LER comme de notre ED 483 *Sciences sociales*, est à nos yeux essentielle pour l'avenir. La « vitalité » du LER est jugée « évidente » et il dispose de « tous les éléments de faisabilité » pour la réalisation du projet présenté. La force des partenariats noués avec la Région Rhône-Alpes et en son sein est appréciée comme l'un des points forts du LER. Enfin et surtout, est relevé le mérite d'avoir obtenu le statut d'unité sous contrat avec l'INRA (Usc) et de bénéficier de son soutien pour le prochain quadriennal.

Le rapport note encore l'effort accompli, par les géographes notamment, pour ce qui est de l'ouverture internationale : il est évident que leur expérience sera mutualisée et que les efforts existants seront généralisés et intensifiés. Quant à la durée des thèses encadrées par le LER, cette question figurait en bonne place dans notre propre bilan, son amélioration étant l'un de nos objectifs clairement énoncés et répétés lors de la visite. Que l'on nous permette de rappeler que le quadriennal 2007-2010 n'est pas encore achevé, et que plusieurs soutenances sont programmées dans les mois qui viennent pour des thèses qui sont actuellement au stade de la relecture – une liste des 11 thèses à soutenir avant l'été 2011, avec indication d'une échéance précise, a été remise aux membres du comité de visite.

Des critiques sont formulées sur des points précis, sur lesquels des assurances peuvent être données ici puisqu'ils n'ont pas été abordés par le comité lors de sa visite. Nous prenons l'engagement de réaliser le site web en 2010, pour l'été, donc avant la fin du quadriennal 2007-2010 : les matériaux et la maquette sont très avancés. Les relations avec l'ARF (Association des ruralistes français), qui ont pourtant été explicitées lors de la visite, font l'objet d'une convention en cours d'examen par les services juridiques de la présidence

de l'Université Lyon 2. Quant à la publication de la revue *Ruralia*, elle n'est pas une production interne de l'unité : son comité de rédaction, qui évalue effectivement les propositions d'articles, compte 6 membres sur 11 n'appartenant aucunement au LER, pas plus que les "referees" sollicités pour se prononcer sur chaque texte proposé. *Ruralia*, bulletin de liaison de l'ARF, est à la charge de l'ARF et le LER n'en est que le maître d'œuvre. Au chapitre de la production et de la diffusion scientifiques également, si les publications internationales des chercheurs du LER sont jugées en trop faible nombre, il reste que, pour la 22^e section du CNU, au moins, l'AERES s'est ralliée au principe consensuel de suspension des classements établis au vu des débats conduits au sein du monde de la recherche en sciences humaines et sociales ; nous souhaiterions que, par équité, ce principe soit appliqué à l'évaluation de notre production scientifique. Quant aux ouvrages collectifs du LER, ils sont publiés au nombre de trois chez des éditeurs parisiens reconnus, dont la maison Armand Colin.

La gouvernance de l'unité de recherche fait l'objet de suspicions exprimées de façon pour le moins étonnante et contradictoire. D'un côté, on souligne la cohérence de laboratoire, son unité lors de la visite, et de l'autre on dénonce son prétendu enfermement en des termes très forts – que nous jugeons particulièrement déplacés -, en évoquant un « *état d'esprit quelque peu obsidional* ». Le LER est une unité de recherche suffisamment étoffée et diversifiée pour ne pouvoir être assimilée au tempérament de quelques-uns. Et surtout, la richesse des partenariats développés – certes en grande partie en dehors des réseaux d'interconnaissance de la 22^e section du CNU – atteste l'aptitude au dialogue des membres de l'unité de recherche. Chacun de ses membres a choisi – par choix scientifique – de sortir de l'évidence de son appartenance disciplinaire, géographique ou institutionnelle, pour participer à ce laboratoire pluridisciplinaire. Les historiens et les géographes lyonnais avaient d'autres rattachements possibles : que l'on en fasse crédit à chacun – tout en reconnaissant que, à côté des projets propres du laboratoire, chacun s'investit aussi dans la vie de son université et dans des revues et des colloques organisés par d'autres pôles scientifiques, comme le montrent les fiches individuelles.

Précisons que le LER se retrouve au complet, doctorants et étudiants de master 2 compris, un samedi entier par mois (9h30-17 heures), ce qui signifie en année normale 9 rencontres mensuelles au moins, auxquelles s'ajoutent les séminaires de cadrage des doctorants, ceux des étudiants de master 2 et ceux de master 1, ainsi que de nombreuses autres séances de travail, à l'INRA ou au cluster 9 de la Région Rhône-Alpes. Dans un laboratoire dont les membres travaillent dans 3 sites, 4 Facultés et 3 établissements différents à Lyon même – et dans 4 villes universitaires françaises –, le calendrier est chargé et la centralisation bien nécessaire. Pour la préparation du quadriennal, 3 assemblées générales ont été tenues de février 2009 à janvier 2011, plus des réunions de travail par axe. C'est au cours des assemblées générales qu'a été élaborée, discutée et modifiée la structuration du projet en 4 axes. Cette organisation donne satisfaction aux membres de l'unité de recherche – ce qui n'empêche pas d'entendre les conseils, et notamment de mettre à l'ordre du jour la formation d'un « conseil de direction » rassemblant les responsables d'axes autour du directeur.

D'ordre plus pratique, mais non négligeables et surprenantes pour nous, sont les remarques formulées par le comité d'expertise sur le déroulement de la visite. Parce que nous souhaitons que l'évaluation porte prioritairement sur le contenu scientifique du dossier du LER, nous n'y répondrons pas en détail. Mais la déontologie de l'évaluation par les pairs nous semble un élément crucial de l'acceptation par tous de la légitimité des classements produits. Le comité de l'AERES a été accueilli à Lyon 2 comme ceux de toutes les autres unités, et l'organisation de sa visite avait fait l'objet d'un accord préalable, point par point, entre le délégué scientifique adjoint de l'AERES, Pierre-Yves Beaurepaire, et le directeur de l'unité. Enfin, c'est à l'AERES de nous éclairer sur la présence dans la liste de signataires du rapport d'un expert absent de la réunion préliminaire, et parti sans aucune explication bien avant l'intervention des tutelles et le débat à huis-clos du comité.

La supposée « *hétérogénéité du projet* » présenté pour le quadriennal 2011-2014 est l'un des points faibles pointés par l'expertise. Nous regrettons vivement que les aspects proprement scientifiques n'aient guère été abordés par le comité de visite. Nous précisons donc que le LER a accompli un très gros travail de confrontation des disciplines et de collaboration scientifique pour parvenir à un projet en 4 axes qui transcendent les disciplines : aucun des axes n'est mono-disciplinaire et les binômes d'animateurs sont eux-mêmes pluridisciplinaires. Le thème central – *Étude longitudinale des dynamiques sociales du développement agricole et rural* – a été retenu parce qu'il permettait de poursuivre certaines des opérations de recherche précédentes tout en les dépassant et les unifiant autour de cette question devenue essentielle. Le développement rural nous apparaît de l'ordre du fait social total, requérant une compétence pluri-disciplinaire. À l'échelle locale, régionale et nationale, il est l'affaire des *Acteurs, organisations et institutions* (axe 1) qui s'en considèrent investis : leur identification par les géographes, les économistes et les anthropologues renvoie à une connaissance et à une contextualisation qui relève de l'histoire. L'intervention de ces acteurs est fondée, du 19^e au 20^e siècle, sur une évaluation des situations sectorielles, régionales ou locales, qui s'affine et s'améliore au fil des décennies pour se faire expertise susceptible de conduire la rationalisation des pratiques ; mais l'élaboration de ces expertises est elle-même contrainte par des biais qui tiennent à la formation initiale des experts ainsi qu'à leur position dans les institutions qui les mandatent et dans les conflits au cours desquels ils interviennent : c'est pourquoi *l'Histoire de l'expertise et de la production de rationalité sur les pratiques* doit se faire sociale (axe 2). Cet axe est à la confluence de l'histoire des sciences et des pratiques, d'où l'intervention des agronomes, de l'histoire sociale et économique et de l'économie. L'expertise interfère ainsi avec des rapports de force et dans des conflits qu'analysent politistes et historiens (axe 3 : *Pouvoirs, conflits, images*). Elle est productrice de normes et de rationalités économiques qui infléchissent les logiques de production territoriale et les consommations, et par là-même les flux de circulation des produits alimentaires (axe 4 : *Productions, circulations, consommations*) : juristes, historiens de l'alimentation et économistes y contribuent donc.

Certes, ce dispositif de recherche est relativement complexe, puisqu'il se dégage des thématiques disciplinaires : s'il est « *prise de risques* », comme le reconnaît positivement l'expertise, il a le mérite de croiser profondeur historique dans la moyenne durée avec les sciences du temps présent, et de ce fait d'être scientifiquement innovant.

Enfin, l'insertion du LER dans les réseaux de recherche relatifs à la ruralité est jugée insuffisante : elle est pointée comme l'une de ses deux faiblesses. Or le statut d'Usc avec l'INRA vise précisément à cette insertion – qui se fait certes dans des réseaux qui sont davantage ceux de l'INRA que des 22^e et 23^e sections du CNU. Cela a été souligné le jour de la visite par le représentant de l'INRA, le Département SAD *Sciences pour l'action et le développement* ayant adopté précisément les modalités du fonctionnement en réseau. À l'INRA, les collaborations du LER sont tournées vers un échange avec les agronomes et les économistes, parce que c'est là qu'est le caractère original et innovant de la position du LER : celui-ci apporte à la réflexion des agronomes, des économistes et des géographes la profondeur dans le temps d'une analyse diachronique. Que cela soit peu visible dans la production actuelle du LER s'explique par la date de la labellisation comme Usc (1^{er} janvier 2007). Il n'en reste pas moins que c'est ce montage institutionnel et les échanges qu'il a amplifiés qui ont permis de mettre sur pied l'axe 2. Certes, le programme de cet axe (*Histoire sociale de l'expertise scientifique et technique et des systèmes de normes en agriculture*) intéresse peu les historiens de l'époque moderne, au nombre de 3 sur 5 dans le comité de visite ; mais il s'agit là d'une question scientifique majeure du champ des études rurales relatives au monde contemporain, et d'une attente forte de l'INRA à notre endroit. Et si cette partie du projet peut sembler « *jargonnante* » aux auteurs du rapport, on voudra bien accepter que la sociologie et l'agronomie usent de leur vocabulaire dans le texte programmatique d'une unité de recherche à laquelle elles appartiennent pleinement. Les risques de la pluri-disciplinarité avec les sciences exactes sont porteurs d'avenir pour les

sciences humaines, envers lesquelles les premières sont en position de demande ou d'attente : ce n'est sans doute pas « *dogmatisme* » que de le penser. Que l'épistémologie de chaque discipline s'y trouve mobilisée semble relever de la prudence méthodologique. Le travail épistémologique mené au sein du laboratoire est nécessaire, et il exige plus la qualité de la réflexion qu'un grand nombre de chercheurs, contrairement à ce qu'affirme l'expertise, jugeant « *les ambitions 'épistémologiques' du laboratoire [...] un peu décalées par rapport à ses forces propres et aux réalités* ». Au reste, il nous semble en dehors des attributions d'un comité de visite de décider qui a le droit ou non de penser sa propre pratique de chercheur : cette question est du ressort de la liberté intellectuelle du chercheur, ce qui va bien au-delà d'un plaidoyer *pro domo*.

Les études rurales constituent un vaste terrain d'investigation, mais un très petit monde scientifique, surtout pour ce qui est du versant historique et de sa partie contemporaine. Les débats sur les conceptions de la recherche dans ce champ, sur la hiérarchie des questions et des modèles d'analyse sont passionnants pour nous comme pour nos collègues du comité d'expertise. Nous ne refusons jamais une invitation et nous trouverons grand intérêt à poursuivre les échanges avec les unités de recherche universitaires comme avec l'INRA et comme avec les associations de ruralistes, qu'il s'agisse de l'ARF ou de l'Association Histoire et sociétés rurales, créée et animée par le président du comité de visite de l'AERES.



Jean-Luc Mayaud
Professeur d'histoire contemporaine
Directeur du LER

DEPARTEMENT SCIENCES POUR L'ACTION ET LE DEVELOPPEMENT

N/Réf. : JMM/0F

Objet : Evaluation LER**Monsieur le Délégué AERES**
chargé de l'évaluation du Laboratoire
d'Etudes Rurales
Unité Sous Contrat **INRA SAD**

Grignon, le 8 Mars 2010

Cher Collègue,

J'ai bien reçu les conclusions du comité d'experts ayant procédé à l'évaluation du LER, et pris bonne note de celles-ci. Je ne remets nullement en cause le fait que cette commission est, en l'occurrence "souveraine", mais, dans la mesure où le point de vue des tutelles nous apparaît vraiment très succinctement pris en compte dans le rapport transmis (une demi ligne seulement page 9 : «Le soutien des diverses tutelles actuelles est affirmé»), je souhaite apporter quelques précisions, utiles à mon sens au regard de quelques interrogations formulées dans ce rapport.

Je tiens en premier lieu à rappeler les raisons pour lesquelles l'association du LER à l'INRA, département SAD, est apparue légitime et souhaitable : Dans un contexte d'appel à un nouveau «modèle de développement» de l'agriculture, la mise en perspective historique, telle que portée par le LER, me semble indispensable. En particulier, un travail serré de comparaison de ce qui se joue actuellement avec la "grande transformation" ayant correspondu à la modernisation du début du XX^e siècle s'avère très éclairant («en un temps où», comme l'indique fort justement le comité page 6, «le discours politique pur tend à l'emporter sur la connaissance scientifique des questions vives»), pour une clarification du concept même de développement et des différents processus en jeu.

Ma connaissance des travaux du LER, liée à ce «compagnonnage» avec l'INRA, me conduit à relativiser certaines interrogations ou remarques de la commission :

- Le jugement sur le caractère «hétérogène» (page 10) du projet m'étonne un peu dans la mesure où celui-ci apparaît marquer un recentrage sur une histoire des idéologies et des pratiques de développement qui s'inscrit bien dans ce que visait l'association du LER au département SAD. Dès lors qu'il s'agit, dans cette perspective, de considérer le développement comme formation discursive et pratique singulière à interroger précisément, les inquiétudes exprimées par la commission quant à la possibilité de conduire «une réflexion sur le «développement», en l'absence de référence aux pays du Sud» (page 10 du rapport), me semblent pouvoir être levées.
- L'appréciation suivant laquelle «les liens institutionnels avec les pôles de recherche extérieurs à la région Rhône-Alpes semblent se résumer à des relations inter-individuelles» (page 9 du rapport) et une invitation à «mettre en œuvre une ouverture sur les autres pôles de recherche sur la ruralité en France comme à l'étranger» (page 6 du rapport) me surprennent également : l'association du LER au département SAD correspond à l'inscription de fait de ce laboratoire dans un réseau d'unités (une douzaine d'UR et UMR dans toute la France) pour lesquelles le développement agricole et rural constitue bien un horizon et, dans certains cas, un objet de recherche partagé.

./.


- Le Département SAD, porte un intérêt tout particulier à l'opération de recherche de l'axe 2, qui lui semble innovante et opportune dans la conjoncture scientifique actuelle. Les agronomes ont besoin de cet effort de mise en contexte de l'expertise agronomique par les historiens, au prisme de la pluridisciplinarité mise en œuvre par le LER. Si les précautions épistémologiques ont été développées dans le projet, l'opération de recherche sera fondée sur des études de cas précises portant sur des territoires rhône-alpins notamment, mais aussi nombre de ceux travaillés par les unités du département."

Je regrette, de fait, la manière dont a été organisé le déroulement de la visite, sans qu'il y ait eu vraiment de moment spécifique dédié au recueil du point de vue de l'INRA (ce dont atteste la présentation de cette organisation en introduction du rapport). Ce point de vue n'a pu être exprimé que de manière un peu indirecte, à partir d'une prise de parole du représentant de l'INRA à l'occasion de la phase d'échange entre la commission et les responsables de l'unité (d'où, peut être, les malentendus amenant à ma réaction...).

Je m'étonne enfin, compte tenu de l'expérience qui est celle de l'INRA en matière d'évaluation, du ton du rapport transmis : une importance accordée à la personne du directeur du LER et des interprétations afférentes surprenantes, au regard d'une analyse du contenu des recherches de ce laboratoire pour le moins réduite, cela d'autant plus qu'on ne perçoit pas très bien la différence entre «l'avis global» porté sur et «l'appréciation détaillée» faite de son bilan (cf. pages 5-6 et 8 du rapport transmis, plus que redondantes...).

Croyez bien, cher collègue, que je ne suis pas coutumier de tels courriers. Je considère l'analyse extérieure délivrée par les comités de visite AERES, comme une contribution précieuse à la gouvernance des unités dont j'ai la tutelle, ou qui sont associées au Département que je dirige. Il m'a semblé, que, dans ce cas précis, il était important de vous faire part de mes réserves sur certaines analyses, afin que celles-ci ne portent pas préjudice à l'évaluation et à la notation de l'unité.

Je vous prie de recevoir, **cher collègue**, l'expression de mes salutations distinguées



Jean-Marc MEYNARD
Chef de Département INRA SAD